

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu à
la salle du conseil de Collonges, en mairie, le :

**Mardi 21 mars 2023
à 20h**

ORDRE DU JOUR

1°) Approbation du PV du conseil municipal du 21 février 2023.

2°) Délibérations :

- 2.1°) Vote du compte administratif principal
- 2.2°) Approbation du compte de gestion 2022
- 2.3°) Affectation des résultats de l'exercice 2022
- 2.4°) Vote du Budget Primitif 2023 du budget principal
- 2.5°) Vote des taux des taxes locales
- 2.6°) Budget annexe pré Fleury : compte administratif et compte de gestion
- 2.7°) Rénovation de la voirie : Remise à jour de la tranche ferme et demande de subventions
- 2.8°) Ancienne école d'Ecorans : sortie du domaine public
- 2.9°) Bibliothèque : convention avec le Département
- 2.10°) SIEA : plan de financement pour l'extension électrique de la Rue du Fort
- 2.11°) Antenne Relais
- 2.12°) Recours Barrel et Pelletier : Avenant 3 et DGD
- 2.13°) Travaux piste forestière : choix de la maîtrise d'œuvre
- 2.14°) Modification du règlement du foyer rural

3°) Points divers